

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 10 mars 2015, à 20h au club-house du CVN (Neuchâtel)

Le président Jean-Luc Dreyer ouvre la séance à 20h05. Il remercie les membres présents de s'être déplacés à Neuchâtel puis, en regard de nombreux changements intervenus à la tête des clubs, amorce un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Il rappelle ensuite que les votations se font à la majorité simple.

La convocation ayant été envoyée dans les délais statutairement prévus, l'AG peut donc siéger valablement.

Appel des clubs par feuille de présence

Clubs présents 10, clubs excusés 4, clubs absents et non excusés 6.

1. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification formulée par l'assemblée, donc adopté tel que proposé.

2. Approbation du PV de l'AG du 18 mars 2014 (YCB, Wingreis)

Aucune demande de correction, le PV tel que présenté est accepté par l'assemblée.

3. Information du délégué FVLJ auprès de Swiss Sailing (André Bechler)

André Bechler étant retenu chez lui à la suite d'un accident, Jean-Luc Dreyer mentionne toutefois que le souci actuel de notre faïtière réside dans la réforme de la licence actuelle pour tous les régatiers. Il souligne l'importance de participer à la prochaine conférence des présidents (21.03.2015 à Ittigen) afin de pouvoir y exprimer les divers points de vue à ce sujet.

4. Rapports :

a. Président (Jean-Luc Dreyer)

Ce rapport figure en pièce jointe.

b. Commission Technique (Guillaume Pralong)

Ce rapport figure en pièce jointe.

Suite à son rapport, Guillaume Pralong précise encore qu'il est actuellement en contact avec les responsables des clubs organisateurs des manches du championnat FVLJ 2015 afin d'organiser, en avril, une soirée d'initiation au programme FREG; ce programme est prévu pour établir les classements des régates du championnat à partir de cette année pour les clubs qui le désirent.

c. Commission Juniors (Joël Broye)

Ce rapport figure en pièce jointe.

Suite à ce rapport et ceci pour souligner les fruits portés par le développement des activités Juniors au sein de Swiss Sailing, Samir Saydjari mentionne avec satisfaction le premier titre mondial Juniors «Opti» remporté en 2014 par un compétiteur suisse, à savoir Nicolas Rolaz (CN Morges).

Stéphane Neff (NFT) souligne ensuite l'importance du CRP et encourage les clubs à signaler cette opportunité à leurs juniors émérites afin d'augmenter l'effectif actuel.

d. Formation (Samir Saydjari)

Samir Saydjari présente un diaporama retraçant les structures actuelles de Swiss Sailing quant au concept de la formation. Son souci premier est de motiver davantage de membres des clubs jurassiens à s'impliquer dans les journées de formation. En effet, notre région n'est pas riche en «personnel qualifié» et, à plus ou moins court terme, cela pourrait engendrer des désagréments au niveau de l'organisation de régates nationales et internationales : à défaut de membres certifiés, notre Région 2 ne pourrait tout simplement plus les organiser ! Aussi, il lance un appel aux clubs afin qu'ils s'inquiètent de cet état de fait et fassent l'effort d'envoyer des représentants à ces séquences de formation. Par ailleurs, Samir développe le nouveau concept «Youth Official» qui intègre de jeunes navigateurs aux cours de formation ainsi que dans l'organisation de régates et la constitution de jury. Il recommande l'accueil de ces jeunes dans le cadre de nos régates régionales.

e. Revue Régate (Bernard Gehring)

En l'absence de Bernard Gehring (malade), Michel Rusca nous transmet les quelques renseignements suivants :

- *la partie informative sera réservée cette année à Nathalie Brugger (CVE) et traitera de sa préparation pour les JO 2016 de Rio avec son coéquipier Mathias Bühler dans la série Nacra F17;*
- *pour ce qui relève de la revue Régate 2015, il n'y a pas de problème à signaler; tous les clubs ont à nouveau bien participé à son élaboration;*
- *la traditionnelle remise des revues Régate 2015 aura vraisemblablement un retard de 2 - 3 semaines.*

5. Rapport de la trésorière (Nadine Stalder)

Nadine Stalder apporte les précisions suivantes au fur et à mesure qu'elle parcourt les documents comptables transmis pour cette AG :

- Selon les documents qui vous ont été remis avec la convocation à cette AG, vous pouvez remarquer que notre trésorerie est stable avec des liquidités qui s'élèvent à CHF 53'825.90;

- Les factures ont été envoyées au mois de septembre 2014 après la dernière régates du championnat FVLJ. J'en profite pour remercier les clubs de leur versement.
- **Administration FVLJ : bénéfice de CHF 1'557.50**
 - les cotisations des clubs apportent CHF 3'000.-
 - nous avons fait en sorte de diminuer les charges administratives ainsi que celles du comité
 - les frais d'exploitation sont plus ou moins fixes d'année en année (assurances RC et frais de banque)
 - les amortissements restent inchangés.
- **Commission Technique : bénéfice de CHF 3'096.85**
 - afin d'assainir le déficit de la Commission Technique, le comité a décidé de virer les montants des Fonds des commission Dériveres et Environnement au Fonds CT
 - la bonne nouvelle vient de la jauge SRS; le montant attribué à la commission Technique s'élève pour 2013 à CHF 1'045.- et, pour 2014, à CHF 1'870.-
 - ces montants sont calculés en fonction des nouveaux bateaux jaugés (40.- par bateau)
 - les charges de la commission Technique sont : les plaquettes, les prix FVLJ et notre participation de CHF 800.- pour la remise des prix du championnat en soutien au club organisateur.
- **Commission Juniors : perte de CHF 3'448.40**
 - les cotisations des clubs s'élèvent à CHF 16'130.- (20 clubs à 300.-) + (membres X 5.-)
 - cette année, les subventions Swiss Sailing ont été conséquentes en raison d'un nombre important de jeunes sur l'eau, soit CHF 18'188.90.- au lieu de CHF 6'626.- en 2013
 - la participation aux week-ends d'entraînement a rapporté CHF 2'890.-
 - enfin, la jauge SRS a versé aux Juniors la somme de CHF 1'110.- pour 2013 et de CHF 1'040.- pour 2014 (renouvellement des jauges, CHF 10.- par bateau)
 - la charge d'activités Juniors s'élève à CHF 36'384.65 et les frais de remorques à CHF 712.70
 - les frais du CRP/CR2 s'élèvent à CHF 7'709.95 moins la participation des parents de Marion Froidevaux (CRP) pour un montant de CHF 2'000.-
 - la commission Juniors soutient le CRP/CR2 à concurrence de CHF 5'709.95.
- **Revue Régate : bénéfice de CHF 781.40**
 - grâce à la vente de publicités plus importante, les recettes de la RR s'élèvent à CHF 27'880.- alors que les frais sont de CHF 25'819.60. La RR a un résultat bénéficiaire de CHF 2060.40
 - le site internet vient diminuer de CHF 1'279.- ce résultat.
- **Nous pouvons donc constater que cet exercice 2014 boucle avec un bénéfice de CHF 1'987.35**

6. Rapport des vérificateurs des comptes (Christian Zbinden/CVB et Olivier Roussy/CVE)

Selon le mandat qui leur a été confié, Christian Zbinden et Olivier Roussy ont vérifié la comptabilité 2014 de la FVLJ; ils spécifient que tous les documents présentés concordent avec les écritures comptables.

Ils recommandent à l'AG d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

7. Approbation des comptes et décharge des organes responsables

A l'unanimité des membres présents, l'AG accorde décharge au comité pour ce qui relève des comptes et des organes responsables.

8. Points de travail du comité en 2015 à soumettre :

a) Proposition de reconduire le vote du budget anticipé de la commission Juniors par courriel à l'automne 2015 :

- cette procédure mise en place l'automne dernier a fonctionné avec satisfaction;
- afin de recevoir des subsides ultérieurs, il est impératif de déjà présenter en automne la liste des cours et autres camps à Swiss Sailing;
- il demeure donc primordial de voter ce budget en automne déjà pour que les membres de la commission Juniors puissent planifier et organiser ses activités spécifiques en toute sérénité;
- **la proposition de reconduction du vote anticipé du budget 2016 de la commission Juniors à l'automne 2015 selon les modalités mises en place l'année dernière est acceptée;**
- Joël Broye remercie ensuite l'assemblée pour la confiance ainsi témoignée et, à titre d'exemplification, précise qu'à ce jour 20 jours/activités sur le quota des 50 nécessaires pour l'obtention des subsides ont déjà eu lieu.

b) Devenir de la revue *Régate* :

- Jean-Luc Dreyer présente la situation actuelle, à savoir que Bernard Gehring et Ronald Sautebin ont annoncé leur retrait après la parution de cette édition 2015 de notre revue *Régate*;
- notre président précise ensuite que le comité n'est pas habilité pour reprendre ce mandat tel quel;

- puis il démarre un tour de table afin de prendre connaissance des diverses réflexions effectuées dans les clubs à ce sujet :
 - c'est une source d'information pour les régates organisées en cours de saison;
 - l'identité de la FVLJ n'est pas très marquée pour le moment;
 - la revue *Régate* remplit un rôle social pour les membres des clubs;
 - les annonces publicitaires constituent un apport financier pour les clubs;
 - il faudrait se donner les moyens d'éventuellement «dénicher» des personnes d'accord de poursuivre dans cette voie, voire sous une forme simplifiée;
- la proposition de nommer une commission «Devenir de la revue *Régate*» est émise;
- **Claude Cassard (CVG) accepte le mandat de gérer ce dossier en compagnie de Guillaume Pralong (commission Technique) avec une troisième personne encore à désigner** (transmettre les coordonnées à Claude Cassard);
- il collationnera les suggestions et autres bonnes idées des clubs;
- la commission présentera un projet d'ici à l'automne 2015 (délais rédactionnels 2016).

9. Présentation des budgets

En sus du document présenté par la trésorière, il est encore précisé ce qui suit :

- le fonds Juniors est actuellement bien nanti et supportera quelques éventuelles années déficitaires sans que cela porte à conséquence;
- l'année prochaine, le NFT déplacera vraisemblablement son soutien financier; au lieu de participer dans la part dévolue aux parents de Marion Froidevaux pour le CRP, il s'impliquera plutôt dans l'acquisition de matériel.

10. Cotisations et approbation des budgets

Au vu du tableau «Budget» présenté, le comité propose de ne pas augmenter les cotisations pour le moment.

Tel que présenté, le budget ainsi que le montant inchangé des cotisations est adopté à l'unanimité des membres présents.

11. Election :

a. Vice-président

Selon nos nouveaux statuts, il s'agit d'élire ce soir un vice-président qui, en principe, sera appelé à succéder au président actuel lors de l'AG 2016.

Lors de la discussion amorcée au cours de l'AG 2014, le président du CVG avait annoncé son intérêt pour ce mandat.

En l'absence d'une autre proposition, Claude Cassard est élu par acclamation.

b. Mise à jour du corps des vérificateurs des comptes

Lors de l'AG 2014, Olivier Roussy (CVE) ainsi que Christian Zbinden (CVB) avaient accepté de poursuivre leur mandat, alors que Stéphane Neff (NFT) avait été nommé suppléant. Afin de mettre en place un tournus, Christian Zbinden accepte de poursuivre son mandat en compagnie de Stéphane Neff.

En l'absence de candidat au sein de l'assemblée, un nouveau suppléant issu du CVN sera désigné sous peu. Joël Broye transmettra son nom au plus vite au comité. Cette manière de faire est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

12. Attribution :

a. Date et lieu de l'AG 2016

Notre prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le

mardi 15 mars 2016 à Grandson, à 20h

b. Soirée de remise des prix du championnat FVLJ 2015

En principe, cette soirée a habituellement lieu au début du mois de novembre.

En l'absence de proposition concrète, la commission Technique abordera cette question en son sein et se déterminera quant aux suites à y donner.

13. Divers

- Au moment d'aborder le choix de cadeaux pour remercier l'engagement sans faille de Bernard Gehring et Ronald Sautebin dans les réalisations successives de notre revue *Régate*, Michel Rusca informe l'assemblée des soucis de santé actuels rencontrés par Bernard à la veille de prendre sa retraite. Au-travers des derniers appels téléphoniques, il apparaît très clairement que de gros soucis financiers altèrent sa sérénité. Champion du bénévolat, Bernard se retrouve un peu démuni dans la mise en place de son avenir. Aussi, dans une telle situation, une attention en espèces sonnantes et trébuchantes serait préférable à quelque chose de plus traditionnel. Quant à Ronald Sautebin, modestement défrayé année après année pour son travail de composition, une bonne bouteille de whisky ferait l'affaire selon les propos de Bernard.
- Au vu des éléments ci-dessus, Samir Saydjari propose alors que chacun des clubs verse un montant unique pour souligner l'énorme bénévolat dont Bernard a fait preuve au cours de son mandat et, ainsi, l'en remercier. Après un tour de table, il est finalement décidé qu'un montant exceptionnel de Fr. 100.- sera demandé à chaque club pour constituer ce cadeau.
- Nadine Stalder prépare l'aspect financier de cette action et le transmet de suite à Michel Rusca qui informera au plus vite l'ensemble des clubs de la FVLJ. En effet, la remise de cette attention aurait lieu à l'occasion de la traditionnelle remise des revues entre la mi-et la fin avril, ce qui explique l'urgence de la démarche.

- En sus de ce montant, il est aussi recommandé à chacun des clubs de transmettre un petit message personnel à l'attention de Bernard (remerciement, anecdote ou souvenir plus personnel, photo, etc...) au secrétaire général. Ce dernier les réunira ensuite dans un petit document.
- Actuellement, seules 5 inscriptions pour les entraînements Juniors du mois de mars (cf. information sur le site de la FVLJ) sont parvenues au responsable. L'encadrement doit être prévu à l'avance et il s'avère indispensable de motiver rapidement les navigateurs potentiels à s'inscrire rapidement.
- Joël Broye annonce d'ores et déjà que la saison 2015 sera la dernière de son mandat actuel. Il incite les présidents à motiver davantage leurs moniteurs respectifs pour qu'ils s'impliquent au sein de la commission Juniors afin d'en assurer ensuite la continuité.
- Guillaume Pralong, en réponse à une question, précise que des numéros autocollants seront mis à la disposition des régatiers par l'ACVL pour cette saison 2015, ceci en remplacement des «cagnards» actuels.
- Pierre Louis (BT) signale que la remorque de la FVLJ pose de sérieux problèmes vu son parcage actuel aux abords du club-house. Il demande si une autre solution serait envisageable. Christian Zbinden propose alors de prendre contact avec le garde-port de St-Aubin pour imaginer une alternative au CVB. Il transmettra directement la réponse à Pierre Louis. En cas de réponse négative, ce dernier mettra alors en œuvre une autre solution locale, devisée elle à Fr. 200.- par année.

Après avoir remercié les membres présents, Jean-Luc Dreyer les invite à prendre part à la collation offerte par le CVN et lève la séance à 22h12.

Michel Rusca, secrétaire général